

Séance du 9 Avril 2019
ORDRE DU JOUR

- 1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL.
- 2 – COMPTES ADMINISTRATIFS 2018
- 3 – BUDGETS PRIMITIFS 2019
- 4 – FINANCES
- 5 - ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES – BILAN ANNUEL 2018
- 6 – TRAVAUX 2019
- 7 – QUESTIONS DIVERSES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 30.

Présents :

M. FAURE Antoine, Maire

MM. PANTEL Bernard, ROUX Marlène, CATURLA Béatrice, HUGOU Rémy - Adjoints

MM. CIOFI Jean-Pierre, JAUBERT Léone, LOVERGNE Jean-Éric, MEYERE Xavier, POCLET Cécile, VINCENTELLI Patrick, VIRY Roland - Conseillers.

Absents excusés : MM. LIONS Donin, MARKOTIC Sonia.

Mme BONAVENTURE Marie-Françoise procuration M VINCENTELLI Patrick

Mme GALLIGANI Marie-Pierre procuration M VIRY Roland

M MEYERE Pierre procuration M PANTEL Bernard

Le quorum requis étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Monsieur le Maire demande des volontaires pour assurer le secrétariat de séance, Madame Cécile POCLET se présente et est élue.

1 – PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU CONSEIL DU 26 MARS 2019

Monsieur le Maire rappelle les différents points abordés lors des séances.

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité par les membres du conseil.

2 - COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Monsieur le Maire se retire de la séance pendant l'examen et le vote du Compte Administratif.

Monsieur PANTEL Bernard assure en son absence la présidence de séance.

Madame ROUX Marlène présente les Comptes Administratifs de l'année 2018.

➤ Commune

| Fonctionnement | | Investissement | |
|-------------------------------|---------------------|---------------------------------|-----------------------|
| Dépenses de l'exercice | 2 716 564,07 € | Dépenses de l'exercice | 2 136 210,14 € |
| Recettes de l'exercice | 2 816 339,43 € | Recettes de l'exercice | 1 025 976,87 € |
| Résultat de l'exercice | 99 775,36 € | Résultat de l'exercice - | 1 110 233,27 € |
| Excédent reporté N-1 | 713 038,24 € | Excédent reporté N-1 | 491 872,85 € |
| Excédent de clôture | 812 813,60 € | Déficit de clôture - | 618 360,42 € |
| | | Pour info | |
| | | RAR Dépenses | 2 334 883,83 € |
| | | RAR Recettes | 2 981 626,36 € |
| | | Résultat final | 28 382,11 € |

Résultat global : *Excédent : 841 195.71 €*

Résultat du vote : 14 voix POUR – 0 voix CONTRE – 0 Abstention.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité ainsi que le compte de gestion du percepteur.

➤ *Service Eau et Assainissement*

| Exploitation | | Investissement | |
|-------------------------------|---------------------|-------------------------------|-----------------------|
| Dépenses de l'exercice | 336 211,33 € | Dépenses de l'exercice | 180 240,96 € |
| Recettes de l'exercice | 348 376,16 € | Recettes de l'exercice | 223 417,91 € |
| Résultat de l'exercice | 12 164,83 € | Résultat de l'exercice | 43 176,95 € |
| Excédent reporté N-1 | 183 735,90 € | Excédent reporté N-1 | 1 048 087,38 € |
| Excédent de clôture | 195 900,73 € | Excédent de clôture | 1 091 264,33 € |
| | | Pour info | |
| | | RAR Dépenses | 1 186 719,04 € |
| | | RAR Recettes | - € |
| | | Résultat final | - 95 454,71 € |

Résultat global du service eau et assainissement : *Excédent : 100 446.02 €*

Résultat du vote : 14 voix POUR – 0 voix CONTRE – 0 Abstention.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité ainsi que le compte de gestion du percepteur.

➤ *Service Funéraire*

| Exploitation | | Investissement | |
|-------------------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------|
| Dépenses de l'exercice | 8 195,54 € | Dépenses de l'exercice | - € |
| Recettes de l'exercice | 12 280,00 € | Recettes de l'exercice | - € |
| Résultat de l'exercice | 4 084,46 € | Résultat de l'exercice | - € |
| Excédent reporté N-1 | 11 490,63 € | Excédent reporté N-1 | 10 911,89 € |
| Excédent de clôture | 15 575,09 € | Excédent de clôture | 10 911,89 € |

Résultat global du service Funéraire : *Excédent : 26 486.98 €*

Résultat du vote : 14 voix POUR – 0 voix CONTRE – 0 Abstention.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité ainsi que le compte de gestion du percepteur.

➤ **Lotissement les Oliviers**

| Fonctionnement | | Investissement | |
|-------------------------------|---------------|-------------------------------|----------------------|
| Dépenses de l'exercice | 0,00 € | Dépenses de l'exercice | 0,00 € |
| Recettes de l'exercice | 0,00 € | Recettes de l'exercice | 0,00 € |
| Résultat de l'exercice | 0,00 € | Résultat de l'exercice | 0,00 € |
| Résultat reporté N-1 | 0,00 € | Résultat reporté N-1 | -745 640,12 € |
| Résultat de clôture | 0,00 € | Déficit de clôture | -745 640,12 € |
| | | Pour info | |
| | | RAR Dépenses | - € |
| | | RAR Recettes | - € |
| | | Résultat final | - 745 640,12 € |

Résultat global du lotissement les Oliviers : **Déficit : 745 640.12 €**

Résultat du vote : 14 voix POUR – 0 voix CONTRE – 0 Abstention.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité ainsi que le compte de gestion du percepteur.

Monsieur le Maire réintègre la séance du Conseil.

✓ **Commune** : Affectation du résultat de fonctionnement

Le résultat de fonctionnement étant de 812 813.60 € et le résultat de la section d'investissement étant de 28 382.11 €, Monsieur le Maire propose d'affecter 152 000.00 € à l'investissement et de reporter 660 813.60 € en section de fonctionnement.

Résultat du vote : Unanimité du Conseil.

✓ **Service Eau et Assainissement** : Affectation du résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation étant de 195 900.73 € et le besoin de financement de la section d'investissement étant de 95 454.71 €, Monsieur le Maire propose d'affecter 95 454.71 € à l'investissement et de reporter 100 446.02 € en section d'exploitation.

Résultat du vote : Unanimité du Conseil.

✓ **Service Funéraire** : Affectation du résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation étant de 11 490.61 €, Monsieur le Maire propose de le reporter en totalité en section d'exploitation.

Résultat du vote : Unanimité du Conseil.

3 - BUDGETS PRIMITIFS 2019

➤ Commune

Section de fonctionnement

| SECTION DE FONCTIONNEMENT | | | |
|-------------------------------------|-----------------------|--------------------------------|-----------------------|
| Dépenses | | Recettes | |
| 011 Charges à caractère général | 946 068.00 € | 70 Produits des services | 133 100.00 € |
| 012 Charges de personnel | 1 551 000.00 € | 73 Impôts et taxes | 1 688 638.00 € |
| 65 Autres charges de gestion | 292 400.00 € | 74 Dotations et participations | 445 148.40 € |
| 014 Atténuation de produits | 272 000.00 € | 75 Autres produits de gestion | 95 000.00 € |
| 66 Charges financières | 37 342.87 € | 013 Atténuation de charges | 100 000.00 € |
| 67 Charges exceptionnelles | 15 000.00 € | 77 Produits exceptionnels | 300.00 € |
| 042 Opérations ordre entre sections | 9 189.13 € | 002 Excédent reporté | 660 813.60 € |
| Total | 3 123 000.00 € | Total | 3 123 000.00 € |

Équilibre de la section à la somme de 3 123 000.00 €. Baisse du fonctionnement de 1.28 % par rapport à 2018.

Résultat du vote de la section au niveau des chapitres : 15 voix POUR – 0 voix CONTRE – 0 Abstention.

Section d'investissement

| SECTION D'INVESTISSEMENT | | | |
|----------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| Dépenses | | Recettes | |
| 10 Reversement dotations | 16 100.00 € | 10 Dotations, fds divers | 275 000.00 € |
| 16 Emprunts et dettes assimilées | 604 000.00 € | 1068 Excédent fonct.capitalisé | 152 000.00 € |
| 20 Immobilisations incorporelles | 52 000.00 € | 13 Subventions d'investis. | 1 872 026.36 € |
| 21 Immobilisations corporelles | 3 231 000.00 € | 16 Emprunts et dettes | 3 003 544.51 € |
| 23 Immobilisations en cours | 790 799.58 € | 024 Produits de cession | 500.00 € |
| 001 Solde d'exécution | 618 360.42 € | 040 Opérations ordre entre sections | 9 189.13 € |
| Total | 5 312 260.00 € | Total | 5 312 260.00 € |

Détail des prévisions budgétaires :

▸ Opérations financières : Remboursement du capital des emprunts, restitution de cautions, remboursement anticipé du prêt Iena, reversement de la taxe d'aménagement et déficit d'investissement 2018.

En recettes : FCTVA, Taxe d'aménagement, amortissement des études et excédent de fonctionnement capitalisé 2018.

▸ Opérations non affectées : 222 000.00 €

⇒ PLU : Enveloppe pour diagnostics (Révision et Modification).

⇒ Acquisition de licences logicielles : Provision pour acquisition ou renouvellement de logiciels.

⇒ Réseaux d'électrification : Participation au raccordement suite à délivrance de permis de construire

⇒ Acquisition d'une mini pelle avec remorque.

⇒ Acquisition de matériel de bureau et informatique : Provision.

⇒ Acquisitions diverses : Provision.

▸ Réfection divers bâtiments : Enveloppe de 396 000 € :

⇒ Hôtel de Ville : Reliquat Travaux isolation et étanchéité de la toiture et 1^{ère} tranche réaménagement du bâtiment

⇒ Ecoles : Révision des toitures (déjà effectuée)

⇒ Centre Culturel : Provision pour reliquat travaux isolation et provision pour travaux sols, rideaux et peinture

⇒ Tour de l'Horloge : Provision pour études

- ⇒ Immeuble Place Bidouré : Changement de la platine de l'ascenseur
 - ⇒ Local tennis
 - ⇒ Borne des Aires : Reliquat goudronnage
 - ⇒ Vidéo protection : Provision 1^{ère} tranche
 - ⇒ Panneau d'information : Provision pour étude
 - ⇒ Collégiale : Restauration du tableau Saint Joseph et du moteur de la cloche
- PUP Saint Pierre : Report du programme pour 210 000 € dont une partie financée par le promoteur.
 - Centre de Loisirs : Report du programme et ajustement à 840 799.58 €. Opération subventionnée par l'Etat, la Région, le Département et la CAF.
 - Aménagement quartier Uchane : Enveloppe de 645 000 € avec le financement d'une partie par les promoteurs.
 - ⇒ Etudes préalables et opérationnelles
 - ⇒ Acquisition foncière
 - ⇒ Travaux DFCI
 - ⇒ Travaux maillage AEP
 - ⇒ Travaux bassin de rétention
 - ⇒ Travaux carraire 1 et réseaux
 - ⇒ Assistance à maîtrise d'ouvrage
 - Garages communaux : Enveloppe de 180 000 € pour la réalisation d'un auvent et l'agrandissement sur l'avant.
 - Aménagement des espaces publics de la Maison de Santé : Enveloppe de 790 000 € avec un financement de l'Etat, la Région et le Département.
 - ⇒ Démolition du bâtiment existant – Travaux effectués en 2018
 - ⇒ Aménagement des espaces verts
 - ⇒ Mise aux normes de l'escalier central
 - ⇒ Reprise du trottoir longeant le jeu de boules jusqu'à la passerelle d'accès à la MSP
 - ⇒ Aménagement square Dutrey : Reprise de la clôture, portillon, revêtement du sol souple, de l'enduit sur l'ensemble des murs et ajout/suppression de jeux
 - ⇒ Ajout d'éclairage public
 - ⇒ Remplacement du revêtement entre les tennis et le bâtiment par du sable stabilisé
 - Travaux réseaux DFCI : Enveloppe de 100 000 € sur les chemins du Stade, du Cade, des Ribias et l'avenue Beausoleil.
 - Requalification du Centre Ancien : Enveloppe de 690 000.00 €
 - ⇒ Travaux d'aménagement d'aire de stationnement
 - ⇒ Travaux mur de soutènement du torrent vers le gymnase
 - ⇒ Travaux d'enrobé

Équilibre de la section en dépenses et recettes à la somme de : 5 312 260.00 €

Résultat du vote au niveau des chapitres de la section d'investissement : Unanimité du Conseil.

Le budget primitif est adopté dans son ensemble à l'unanimité.

➤ **Service Eau et Assainissement**
Section d'exploitation

Equilibre en dépenses et recettes à la somme de : 430 000.00 €

| SECTION D'EXPLOITATION | | | |
|-------------------------------------|---------------------|-------------------------------------|---------------------|
| Dépenses | | Recettes | |
| 011 Charges à caractère général | 145 000.00 € | 70 Produits des services | 177 900.00 € |
| 65 Autres charges gestion courante | 7 900.00 € | 74 Subvention d'exploitation | 10 000.00 € |
| 66 Charges financières | 36 000.00 € | 75 Autres produits de gestion | 52 478.70 € |
| 67 Charges exceptionnelles | 17 695.38 € | 002 Excédent reporté | 100 446.02 € |
| 042 Opérations ordre entre sections | 223 404.62 € | 042 Opérations ordre entre sections | 88 175.28 € |
| Total | 430 000.00 € | Total | 430 000.00 € |

Résultat du vote de la section au niveau des chapitres : 15 voix POUR – 0 voix CONTRE – 0 Abstention.

Section d'investissement

| SECTION D'INVESTISSEMENT | | | |
|-------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| Dépenses | | Recettes | |
| 16 Emprunts et dettes assimilées | 90 000.00 € | 10 Dotations, fonds divers | 95 454.71 € |
| 21 Immobilisations corporelles | 1 328 824.72 € | 13 Subventions d'investis. | 96 876.34 € |
| 23 Immobilisations en cours | 0.00 € | 001 Résultat reporté | 1 091 264.33 € |
| | | | |
| 040 Opérations ordre entre sections | 88 175.28 € | 040 Opérations ordre entre sections | 223 404.62 € |
| Total | 1 507 000.00 € | Total | 1 507 000.00 € |

Détail des prévisions budgétaires :

- Opérations financières :
 - ⇒ En dépenses : Remboursement de la dette en capital et de l'amortissement de subventions.
 - ⇒ En recettes : Amortissement de travaux, Excédent de fonctionnement capitalisé et Excédent d'investissement 2018.
- Réseau d'eau : Enveloppe de 300 000.00 €.
 - ⇒ PUP Saint Pierre : Travaux AEP
 - ⇒ Mise en circuit fermé des fontaines places Général Girard et Frédéric Mistral
 - ⇒ Travaux surpresseur RD 77
- Réseau d'assainissement : Enveloppe de 135 010.70 €.
- Extension des réseaux quartier Uchane : Enveloppe de 548 714.02 €
 - ⇒ Travaux Assainissement Route de Villecroze
 - ⇒ PUP Uchane : Travaux AEP
- Renouvellement Réseaux Rue Jules Philibert/RD 77 et Travaux Rond-Point Route de Moissac : 345 100.00 €
 - ⇒ Renouvellement canalisation Eau de la Rue Jules Philibert à la bastide "Romano"
 - ⇒ Renouvellement canalisation Assainissement Rue Jules Philibert sur 114 ml
 - ⇒ Installation d'un comptage de sectorisation sur réseau d'eau Rond-Point Route de Moissac/Vérignon

Equilibre de la section à 1 507 000.00 €

Vote de la section au niveau des chapitres : Unanimité du Conseil.

Le budget primitif est adopté dans son ensemble à l'unanimité.

➤ **Service Funéraire**
Section d'exploitation

Equilibre en dépenses et recettes à la somme de : 20 700.00 €

| SECTION D'EXPLOITATION | | | |
|---------------------------------|--------------------|--------------------------|--------------------|
| Dépenses | | Recettes | |
| 011 Charges à caractère général | 13 688.00 € | 70 Produits des services | 5 124.91 € |
| 012 Charges de personnel | 6 012.00 € | 002 Excédent reporté | 15 575.09 € |
| 67 Charges Exceptionnelles | 1 000.00 € | | |
| | | | |
| Total | 20 700.00 € | Total | 20 700.00 € |

Sont inscrits en dépenses : Les frais permettant le fonctionnement courant du service (Carburant du véhicule, acquisition petits équipements, matériels et fournitures diverses, prestations de services) et le remboursement des frais de personnel au budget communal.

En recettes : Remboursement par les familles des prestations de services et l'excédent reporté.

Vote au niveau des chapitres de la section à l'unanimité.

Section d'investissement

Equilibre de la section à 10 911.89 €

| SECTION D'INVESTISSEMENT | | | |
|---------------------------------|--------------------|----------------------|--------------------|
| Dépenses | | Recettes | |
| 21 Immobilisations corporelles | 10 911.89 € | 001 Résultat reporté | 10 911.89 € |
| | | | |
| Total | 10 911.89 € | Total | 10 911.89 € |

Recettes : Excédent d'investissement 2018.

Dépenses : Inscription d'une provision pour l'acquisition d'un véhicule en cas de nécessité.

Vote au niveau des chapitres de la section à l'unanimité.

Le budget primitif est adopté à l'unanimité.

➤ **Lotissement les Oliviers**
Section de fonctionnement

Équilibre de la section à la somme de 745 640.12 €.

| SECTION DE FONCTIONNEMENT | | | | | |
|----------------------------------|-----------------------------|---------------------|-----------------|---------------------------|---------------------|
| Dépenses | | | Recettes | | |
| 011 | Charges à caractère général | 0.00 € | 70 | Produit des services | 745 640.12 € |
| | | | | | |
| 042 | Opération entre sections | 745 640.12 € | 042 | Opérations entre sections | 0.00 € |
| | | | | | |
| | Total | 745 640.12 € | | Total | 745 640.12 € |

Explications :

En dépenses : Reprise du montant du déficit.

En recettes, inscription du produit de la vente des terrains

Rappel :

Les opérations d'ordre entre section correspondent à un jeu d'écritures afin d'intégrer les dépenses et les recettes dans un compte de stock. En fin d'opération, le résultat constaté sera transféré au budget communal.

Résultat du vote au niveau des chapitres : Unanimité du Conseil.

Section d'investissement

Équilibre de la section à la somme de 745 640.12 €.

| SECTION D'INVESTISSEMENT | | | | | |
|--------------------------|---------------------------|---------------------|----------|---------------------------|---------------------|
| Dépenses | | | Recettes | | |
| 001 | Déficit reporté | 745 640.12 € | | | |
| 040 | Opérations entre sections | 0.00 € | 040 | Opérations entre sections | 745 640.12 € |
| | | | | | |
| | Total | 745 640.12 € | | Total | 745 640.12 € |

La section d'investissement reflète uniquement la variation des stocks. En fin d'opération, cette section sera égale à zéro.

Résultat du vote au niveau des chapitres : Unanimité du Conseil.

Le budget primitif est adopté dans son ensemble à l'unanimité.

4 – FINANCES

➤ *Taxes directes locales*

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des trois grands impôts locaux, notamment les limites de chacun d'entre eux, les nouvelles règles de calcul des taux suite à la réforme de la fiscalité, les taux appliqués les années antérieures et le produit attendu cette année.

Sur avis de la commission des finances, il propose de maintenir les taux pour 2019, comme suit :

Taxe d'Habitation : **18.97 %**
Foncier Bâti : **17.58 %**
Foncier non Bâti : **83.34 %**

Vote du Conseil : Adoption à l'unanimité.

➤ *Association Promotion des Ressources du Terroir : Convention d'objectifs*

Monsieur le Maire rappelle que l'attribution des subventions municipales est soumise à certaines conditions. Vu la demande de subvention formulée par l'association " Promotion des Ressources du Terroir ", la commune doit passer une convention d'objectifs avec cette association.

Le Conseil à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs avec l'association précitée.

➤ **Vote des subventions aux associations**

Sur proposition de la Commission des Finances, Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions énoncées ci-dessous pour 2019 :

| | | | |
|------------------------------|-------------|-------------------------|------------|
| Promotion Ressources Terroir | 45 800,00 € | Judo | 700,00 € |
| FNACA | 300,00 € | Radio Verdon | 100,00 € |
| Comité des Fêtes | 22 900,00 € | Plancher des Chèvres | 1 400,00 € |
| Diane aupsoise | 1 400,00 € | Vélo Sport Hyérois | 1 000,00 € |
| Club 3° âge | 1 700,00 € | Cyclo club aupsois | 500,00 € |
| Tennis club | 1 000,00 € | Tennis de table | 500,00 € |
| ABA | 2 300,00 € | Les Guerriers du Verdon | 600,00 € |
| ESART | 1 000,00 € | Musique Animation Danse | 300,00 € |
| Ntre Dame Délivrance | 600,00 € | Quero Aprender | 100,00 € |
| Pebre d'Aï | 800,00 € | Escalé | 150,00 € |
| ASA Cresson, Sault Ville | 500,00 € | UNC | 100,00 € |
| Arrosants de Valaury | 155,00 € | Aups Badminton Club | 200,00 € |
| Ass Philatélique | 155,00 € | Va Y Avoir du Sport | 200,00 € |

Vote du Conseil : Adoption à l'unanimité.

➤ **Révision des tarifs communaux**

Sur proposition de la Commission des Finances, Monsieur le Maire propose de modifier certains tarifs comme suit :

✓ Droits de place

- Marché aux truffes : 20 €/Emplacement au lieu de 10 €

✓ Accueil et Etudes surveillées :

▪ 1 enfant

- 5 jours / semaine : Supprimé
- 4 jours / semaine : 20 € au lieu de 16 €
- 3 jours / semaine : 16 € au lieu de 12 €
- 2 jours / semaine : 12 € au lieu de 8 €
- 1 jour / semaine : 8 € au lieu de 4 €

▪ 2 enfants

- 5 jours / semaine : Supprimé
- 4 jours / semaine : 32 € au lieu de 26 €
- 3 jours / semaine : 26 € au lieu de 20 €
- 2 jours / semaine : 20 € au lieu de 13 €
- 1 jour / semaine : 13 € au lieu de 7 €

▪ 3 enfants

- 5 jours / semaine : Supprimé
- 4 jours / semaine : 42 € au lieu de 34 €
- 3 jours / semaine : 34 € au lieu de 26 €
- 2 jours / semaine : 26 € au lieu de 17 €
- 1 jour / semaine : 17 € au lieu de 9 €

▪ Fréquentation occasionnelle :

- Plage d'1/2 heure : 1.50 € au lieu de 0.50 €
- Plage d'1 heure : 3 € au lieu de 1 €
- Plage d'1 h 30 : 4.50 € au lieu de 1.50 €

✓ Participation Assainissement Collectif :

- Immeubles d'habitation :
 - Constructions nouvelles : 2 200 € par logement au lieu de 1 900 €
 - Constructions existantes : 1 800 € par logement au lieu de 1 500 €
 - Logements collectifs : 1 800 € par appartement au lieu de 1 500 €

- Autres :
 - ✓ Bâtiment agricole, petits commerces et artisans, bureaux, Etablissements publics ou d'intérêt collectif : 2 200 € au lieu de 1 900 €
 - ✓ Entrepôt, stockage : 4 400 € au lieu de 3 800 €
 - ✓ Commerces > à 100 m² et < ou = à 500 m² : 4 400 € au lieu de 3 800 €
 - ✓ Commerces > à 500 m² et < ou = à 1 000 m² : 6 600 € au lieu de 5 700 €
 - ✓ Commerces > à 1 000 m² : 8 800 € au lieu de 7 600 €
 - ✓ Hôtels < ou = à 12 chambres : 4 200 € au lieu de 3 600 €
 - ✓ Hôtels > 12 chambres : 7 000 € au lieu de 5 900 €
 - ✓ Campings < ou = à 50 emplacements : 2 200 € au lieu de 1 900 €
 - ✓ Campings > à 50 et < ou = à 100 emplacements : 4 400 € au lieu de 3 800 €
 - ✓ Campings > à 100 et < ou = à 150 emplacements : 6 600 € au lieu de 5 700 €
 - ✓ Campings > à 150 emplacements : 8 800 € au lieu de 7 600 €
 - ✓ Etablissements divers avec station de lavage existante : 5 500 € au lieu de 4 750 €
 - ✓ Etablissements divers avec création de station de lavage : 11 000 € au lieu de 9 500 €
 - ✓ Etablissements industriels : 9 900 € au lieu de 8 400 €

- Ancienne cave Coopérative : 250 € à compter du 1^{er} mai 2019 au lieu de 170 €

Vote du Conseil : Adoption à l'unanimité.

➤ *Service jeunesse*

Propositions pour les séjours et activités du service jeunesse durant l'été 2019 :

Centre de Loisirs Sans Hébergement :

| Ressources annuelles (Cf avis d'imposition) | Tarif à la journee 1 enfant | Tarif à la journee 2 enfants | Tarif à la journee 3 enfants | Participation supplémentaire lors des sorties avec activités | Participation pour accueil enfant communes environnantes |
|--|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|--|
| - de 5 160 € | 8.00 € | 7.70 € | 7.50 € | 7 € | 40 €/jour |
| De 5161 € à 9 240 € | 9.00 € | 8.70 € | 8.50 € | | |
| De 9 241 € à 10 980 € | 9.50 € | 9.20 € | 9.00 € | | |
| De 10 981 € à 12 840 € | 10.00 € | 9.70 € | 9.50 € | | |
| De 12 841 € à 14 640 € | 10.50 € | 10.20 € | 10.00 € | | |
| De 14 641 € à 16 500 € | 11.00 € | 10.70 € | 10.50 € | | |
| De 16 501 € à 20 160 € | 11.50 € | 11.20 € | 11.00 € | | |
| + de 20 160 € | 12.00 € | 11.70 € | 11.50 € | | |

Séjour Ados et enfants :

| | |
|----------------------------------|----------|
| Tarif Séjour Ile d'Oleron | 200.00 € |
|----------------------------------|----------|

Propositions adoptées à l'unanimité du Conseil.

➤ **Collège Henri Nans – Séjour à Ancelle**

Monsieur le Maire donne connaissance du séjour organisé par l'équipe EPS du Collège Henri Nans d'Aups, qui se déroulera à Ancelle (Hautes Alpes) du 13 au 17 mai 2019.

Ce séjour s'adresse aux élèves licenciés de l'Association Sportive du Collège, dont le nombre d'aupsois ne nous a pas été communiqué.

La participation demandée aux familles s'élève à 216.36 € par élève. Ce coût comprend le trajet en bus, l'hébergement, la pension complète, la location de matériel (VTT, Kayak) et les brevets d'état rafting.

L'équipe EPS du Collège sollicite l'aide financière de la commune pour les élèves aupsois concernés.

Proposition :

30 % du séjour plafonné à 64.90 € par élève aupsois avec versement de cette participation uniquement à l'association sportive ou au Collège.

5 - ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES – BILAN ANNUEL 2018

Les communes de plus de 2000 ha doivent chaque année délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, conformément à la loi du 8 février 1995 et à l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes de plus de 2 000 habitants doivent délibérer, chaque année, sur le bilan des acquisitions et cessions immobilières (ventes, cessions d'usufruit et de nu propriété, échanges, donations, legs, baux conférant des droits réels immobiliers).

Dans ce but, les acquisitions et cessions réalisées pendant l'année 2018 sont les suivantes :

ACQUISITIONS :

Le 25 juin 2018 : Propriété REYNOARD
Localisation : Lieudit "La Colle" à AUPS
Parcelles cadastrées section G n° 1447 – 1535 – superficie : 5 428 m²
Prix : 210 000 €
Motif : Création d'une aire de stationnement

CESSION : NEANT

Le conseil à l'unanimité, approuve le bilan annuel présenté par Monsieur le Maire.

6 – TRAVAUX 2018

Demande de subventions

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier de subvention au Conseil Départemental pour les travaux d'aménagement d'aire de stationnement.

Adoption à l'unanimité du Conseil.

8 - QUESTIONS DIVERSES

- **Questions orales :**

☞ Madame Marie-Françoise BONAVENTURE demande que les casiers des élus soient fermés.

☞ Monsieur Bernard PANTEL expose aux membres du conseil non élu communautaire, les projets 2019 de la CCLGV et notamment l'acquisition de l'ancien bâtiment du Département.

La séance est levée à 23 heures 30.

Le secrétaire,
Cécile POCKET

Le Maire,
Antoine FAURE